



● VIE MUNICIPALE p 3

- Conseil Municipal des Enfants
- Bonne retraite Sylvie
- Dossiers d'Urbanisme-permis
- Urbanisme
- Centre Communal d'Action Sociale
- Label « Commune qui sauve »
- État-civil

● VIVRE À ST-CO p 6

- Agenda 2026
- Journées du Patrimoine
- Bibliothèque
- Café-Parents
- Né en 1961

● VIE ASSOCIATIVE p 10

● VIE SOCIALE p 16

● VIE ÉCONOMIQUE p 17

● VIE DES ÉCOLES p 18

● DOSSIER p 20

- La nouvelle crèche, 1 an déjà !

● VIE PRATIQUE p 24

● EXPRESSION DES ÉLUS p 25

● RETOUR EN IMAGES p 26

Contacts

Mairie de Saint-Colomban
30 rue de l'Hôtel de Ville
44310 SAINT-COLOMBAN
☎ 02 40 05 89 28
✉ mairie@st-colomban.fr

Retrouvez toutes les informations sur
www.st-colomban.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public

- Lundi : 9h/12h*
- Mardi : 9h/12h
- Mercredi : 9h/12h et 14h30/17h
- Jeudi : 9h/12h
- Vendredi : 9h/12h et 14h30/17h
- Samedi : 9h/12h

*L'accueil physique et téléphonique est provisoirement fermé le lundi après-midi

© SEPTEMBRE 2026 - N° 56 - édité à 1600 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick BERTIN

Commission communication :

Gildas CHOBLET, Claude-Michel HERVOUET, Julien PAPON,
Guénaël PERRAUD, Patrick PEYRAT, Marinette PRIOUR

La prochaine Revue Municipale

Date de parution : 1^{er} janvier 2027

Date limite de réception des articles :

vendredi 13 novembre 2026

Le prochain Saint Co Ca Vit

Date de parution : Lundi 2 novembre 2026

Date limite de réception des articles :

vendredi 25 septembre 2026

Création & mise en page

📺 Média Horizon 🖨 Imprimerie du Bocage / 02 51 46 59 10

Crédit photos :

Freepik - ADOBE STOCK - PHOVOIR

Associations de Saint-Colomban - OBJECTIF St Co



Colombanaises, Colombanais

Notre équipe municipale vient de finaliser les désignations de ses représentants au sein des différents organismes extérieurs. S'ils sont indéniablement nombreux — sans doute trop —, cette présence communale et intercommunale reste essentielle pour défendre notre territoire. Une municipalité doit en effet piloter de multiples domaines : votre quotidien dépend directement de l'implication des élus à décrypter

la complexité de ces structures qui influencent nos vies. On dit souvent qu'il faut un an pour appréhender le fonctionnement d'une commune ; pour ma part, après dix-huit ans de mandat, j'en apprends encore chaque jour.

Comme annoncé, l'année 2026 s'inscrit sous le signe de la transition. Le plus inquiétant reste cependant la paralysie actuelle du pays, plombée par un paysage économique, social et politique incertain. Le « bateau France » avance sans cap clair et les réformes structurelles urgentes — qu'il s'agisse de la simplification des normes, de la refonte des taxes foncières ou d'une visibilité réelle sur les dotations de l'État — restent au point mort.

L'approche de la présidentielle de 2027 ne va rien arranger : la période préélectorale s'annonce comme une phase d'attentisme où les dossiers importants seront mis sous clé. Il est pourtant urgent que le prochain président soit un élu de terrain, quelqu'un qui comprenne enfin comment fonctionne une commune. N'oublions pas que ce sont les municipalités qui portent le dynamisme économique de nos départements et régions. Et nous le faisons avec une rigueur exemplaire : contrairement à l'État, une commune ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens. Notre budget doit être voté à l'équilibre, sous le contrôle strict de la préfecture et de la chambre régionale des comptes.

Revenons aux réalités concrètes, celles qui se voient et qui transforment notre quotidien. Les travaux de la maison de santé avancent à bon rythme et respectent le calendrier prévu : la fin du chantier est désormais fixée à la mi-février 2027. Malgré la canicule de ce mois de juin, les maçons sont à pied d'œuvre. Lors d'une récente réunion de chantier, je tenais à leur exprimer toute mon admiration face à la pénibilité de ces conditions. Leur réponse a été d'une grande simplicité : travailler en extérieur est un choix de vie. Il est profondément réconfortant de voir des professionnels s'épanouir ainsi dans un métier si exigeant. Un grand bravo à eux : à une époque où la plainte est devenue un réflexe, leur état d'esprit force le respect.

En parallèle, nos investissements pour la voirie se poursuivent avec une enveloppe de 120 000 euros engagée dans le cadre de notre marché à bons de commande. Enfin, les commissions municipales continuent d'élaborer les futurs projets de la commune, que nous aurons le plaisir de vous présenter dans les prochaines semaines.

Parmi les nouveautés, la commission Culture proposera une initiative inédite pour les Journées du Patrimoine en septembre. Une innovation qui s'annonce, j'en suis convaincu, à la fois passionnante et fédératrice.

Par ailleurs, la réunion inter-associations du 5 juin dernier a rencontré un vif succès en rassemblant pas moins de 19 structures locales. C'est une magnifique preuve du dynamisme et de l'engagement de notre tissu associatif. Je tiens également à remercier la commission Communication pour son travail rigoureux sur le règlement intérieur du conseil municipal et sur la charte de ce bulletin.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Avec mes « Colombanités », Patrick BERTIN, Maire

> Distribution de la revue municipale

Désormais, tous les Colombanais reçoivent la Revue Municipale ou le « Saint-Co, ça vit » dans leur boîte à lettres, y compris ceux qui refusent la publicité.

Dans tous les cas, nous tenons des exemplaires à disposition en mairie et dans les commerces du bourg. N'oubliez pas que vous pouvez également les consulter ou les télécharger sur le site Web de la commune www.st-colomban.fr



> Dans tous les cas...

...pour alléger le travail d'édition, nous souhaitons, dans la mesure du possible, des articles au format numérique, par courriel à l'adresse suivante : communication@st-colomban.fr
Vous pouvez les accompagner d'illustrations (photos, dessins, logos, etc.).

La commission Communication

En ce début d'été, deux figures colombanaises nous ont quittés :



Michel CHANSON : L'ancien facteur jouissait d'une rare bonté et élégance. Il a été facteur au Bignon, La Chevrolière et Saint-Colomban, sa commune de résidence. On le voyait en vélo ou à pied, toujours souriant. Président d'honneur de l'Union National des Combattants de la section Colombanaise, il était apprécié et aimé. Le devoir de mémoire, il le faisait vivre dans nos deux écoles. Quand il parlait aux enfants, son visage s'illuminait, il avait cette fibre pédagogique. Je l'aurai bien vu maître d'école, à l'époque de Pagnol. Ses connaissances et sa passion de l'histoire française, en faisaient un référent. Je perds un ami, un Sage, un confident, Michel tu vas me, nous manquer. *Tu vas éclairer le ciel des morts comme tu l'as fait au monde des vivants. Adieu Michel.*



René DURANDIÈRE : Ce menuisier charpentier était connu de tous à Saint-Colomban et ailleurs. Il avait officialisé 40 années de pompier volontaire et 17 années comme chef de centre... RESPECT. Toujours disponible nuit et jour pour votre sécurité, il était l'âme de la caserne. On perd encore une figure de notre commune, connue aussi par sa gentillesse et sa convivialité. Le monde des pompiers perd un fédérateur, il a été je crois, un des premiers chefs de centre à féminiser ce noble volontariat. *Avec toi, « tout en haut », les morts seront rassurés. Adieu René.*

Un hommage sera rendu à ces deux personnages, aux vœux 2027. Patrick BERTIN

> Conseil Municipal des Enfants

NOUVEAU : Les élu.e.s décident de mettre en place un CME à la rentrée de septembre !

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet aux futurs citoyens de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où les écoliers sont consultés sur les projets en cours de la commune et où ils mènent des projets en lien avec la jeunesse.

Organisation :

- 6 élèves par école (Jacques Prévert et Saint-Louis)
- De vraies élections auront lieu en mairie avec des bulletins de vote mais uniquement pour les CM1/CM2
- Les élèves seront élus pour 2 ans (donc les CM2 seront en sixième la deuxième année).

Objectifs :

- Réalisation de projets utiles à tous et toutes tant à l'échelle des hameaux que du bourg.
- Communiquer directement les souhaits et observations des enfants aux membres du conseil municipal
- Permettre aux enfants d'avoir une place dans la commune.



+ d'infos auprès de Soizic ☎ 07 88 11 32 73 ✉ soizic.menanteau@st-colomban.fr



Dates de la présidentielle 2027 :
le premier tour de l'élection aura lieu le **18 avril**,
le second tour le **2 mai**.

> Le site Web

Pourquoi attendre la parution de la revue municipale ou du « Saint-Co, ça vit » pour nous écrire ?

Le site www.st-colomban.fr sait être réactif et vos articles peuvent être publiés sitôt reçus. De plus, vous pouvez les développer et y insérer des liens vers vos pages Web ou votre messagerie.

Pour être au plus près de l'actualité, suivez-nous sur la page officielle Facebook de la commune.

 Facebook Commune Saint-Colomban





> Dossiers d'urbanisme

Permis de construire

Déposé en décembre 2025

- BLAIN Gael
Maison individuelle
50 bis, rue de la Vendée
Accordé le 13 avril 2026
- BLAIN Gael
Maison individuelle
52, rue de la Vendée
Accordé le 13 avril 2026
- RICHARD Thomas
Maison individuelle
9 bis, le Grand Racinoux
Accordé le 13 mars 2026

Déposé en janvier 2026

- OLIVEIRA Claudio
Extension d'un studio en T2
24 bis, rue du Moulin
Accordé le 20 mars 2026

Déposé en février 2026

- SCI TAISMAYA
Extension d'un bâtiment artisanal
7, rue des Sabotiers
Accordé le 3 mars 2026
- LAUNAY Gilles
Maison individuelle
11 bis, Avenue du Général de Gaulle
Accordé le 11 mars 2026
- BOURSIER Olivier
Garage
2, Le Grand Racinoux
Accordé le 11 mars 2026
- AMIAND Gilles
Extension
2, Chotard
Accordé le 11 mars 2026
- PROU Steven
Maison individuelle
16, rue des Musiciens
Accordé le 11 mars 2026

- XV de Grand Lieu
3 modulaires
38, avenue du Général de Gaulle
Accordé le 2 juin 2026

- RELANDEAU Guillaume
Carport
7 bis, La Lande
Accordé le 20 mars 2026

- DESMAZON Coline et Baptiste
Maison individuelle
24, rue des Musiciens
Accordé le 17 mars 2026

Déposé en mars 2026

- HASLE Mickael
et HASLE-PEAUDEAU Charlene
Maison individuelle
26, rue des Musiciens
Accordé le 8 avril 2026
- PAGEAUD Ludovic et Magali
Maison individuelle
19, rue des Musiciens
Accordé le 8 avril 2026
- DOUILLARD Mélissa et CODET Alexandre
Changement de destination atelier en
habitation
3, impasse de la Boulogne
Accordé le 25 mai 2026
- GERVIER Léa
Maison individuelle
2 C, La Douve
Accordé le 10 juin 2026
- VIAUD Mathis
Maison individuelle
17, rue des Musiciens
Accordé le 8 avril 2026
- VIAUD Fabien
Maison individuelle
1, rue des Musiciens
Accordé le 8 avril 2026
- SILORET Thierry
Maison individuelle
9, rue des Trois Puits
Accordé le 5 mai 2026

- CHANSON Dimitri
Maison individuelle
11, rue des Musiciens
Accordé le 14 avril 2026

- SCI MAILISE
Bâtiment artisanal
2, rue des Tonneliers
Accordé le 30 avril 2026

Déposé en avril 2026

- NISTAL Guillaume
Maison individuelle
9, rue des Musiciens
Accordé le 17 avril 2026
- POGU Delphine
Maison individuelle
25, rue des Architectes
Accordé le 17 avril 2026
- MERLET Corentin et FEVRE Hélène
Maison individuelle
3, rue des Peintres
Accordé le 17 avril 2026
- CHARRIER Robin
Maison individuelle
14, rue des Peintres
Accordé le 28 mai 2026

Déposé en mai 2026

- BERTIN Philippe et Christiane
Maison individuelle
28, rue des Musiciens
Accordé le 28 mai 2026
- BONNOTTE Romain et PETIT Chrystal
Maison individuelle
21 rue des Musiciens
Accordé le 8 juin 2026
- PAPIN Ugo
Maison individuelle
18 rue des Musiciens
Accordé le 8 juin 2026

Déclarations préalables accordées

- Fenêtres de toit : 3 dossiers
- Panneaux photovoltaïques : 2 dossiers
- Piscine : 3 dossiers
- Abri de jardin : 1 dossier
- Clôtures : 4 dossiers
- Réhabilitation : 1 dossier
- Modification des ouvertures : 1 dossier
- Ravalement : 1 dossier
- Division : 3 dossiers
- Cuisine extérieure : 1 dossier
- Changement de destination : 1 dossier
- Bardage extérieur : 1 dossier
- Changement des volets : 1 dossier
- Pergola : 1 dossier
- Carport : 1 dossier

Contentieux - Recours contre le PLU de 2012 du GAEC DE RUBLÉ

Construction d'un fournil en zone NSe, zonage naturel, seul l'assainissement y est autorisé. Aucun document d'urbanisme n'avait été déposé pour cette construction. La commune n'avait pas procédé à un procès-verbal d'infraction à l'urbanisme.

La commune a proposé de voir avec les services de l'État pour régulariser cette situation dans la révision du PLU engagée. Le dépôt de ce recours contre le PLU 2012 (donc contre la commune) a été mal compris par les élus. La commune sera donc obligée d'engager la procédure d'urbanisme requise. La défense de la commune sera assurée par un cabinet d'avocats.

Sablère HEIDELBERG MATERIALS FRANCE GRANULATS

Contentieux - Recours contre la modification du PLU sur l'extension. Recrutement d'un cabinet d'avocats pour défendre la commune.

Sablère LAFARGE

Suite à une réunion du 26 mai et un courrier en date du 29 mai 2026, cette société abandonne tout projet d'extension de sablière sur notre commune. La remise en état du site devra être réalisée avant le 7 octobre 2032.

> Centre Communal d'Action Sociale

SA VOCATION EST DE FAIRE VIVRE LA VIE SOCIALE DE LA COMMUNE.

Le 18 juin 2026 s'est tenue l'installation du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Il est composé comme suit :

- Le Maire, Président de droit du CCAS
- 7 membres élus au sein du Conseil Municipal
- 7 membres nommés par le Maire, dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, parmi les personnes non membres du Conseil Municipal participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Au nombre des membres nommés doivent figurer au moins :

- Un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion
- Un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'UDAF,
- Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département,
- Un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Le mandat des membres du Conseil d'Administration est d'une durée identique à celui des conseillers municipaux. Il est renouvelable.



> Notre Commune obtient le Label « Commune qui Sauve »

UNE RECONNAISSANCE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DE TOUS.

La commune est fière d'annoncer l'obtention du label « Commune qui sauve », une distinction qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de la prévention, de la sensibilisation, de la formation aux gestes qui sauvent, mais également, le recrutement de sapeurs-pompiers ainsi que le partenariat avec cette entité.

Cette reconnaissance valorise les actions menées par la municipalité pour renforcer la sécurité des habitants : installation et accessibilité des défibrillateurs, information du public, formation aux premiers secours, création d'une réserve communale et en mobilisant les acteurs locaux (sapeurs-pompiers, associations)

À travers cette démarche, la commune affirme sa volonté de développer une véritable culture de la prévention et de la solidarité. Chacun peut, un jour, être amené à porter secours, apporter de l'entraide lors de catastrophes naturelles aux personnes les plus vulnérables.

La municipalité remercie l'ensemble des partenaires, associations, services et habitants qui ont contribué à cette réussite collective.

J'attire votre attention sur le SNU (Service National Universel) mis en place et souhaité par monsieur le Président de la République. Ce nouveau processus permet aux jeunes de 17 à 25 ans de s'engager au service de la nation et de renforcer les valeurs de notre République et de notre devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Faisons de notre commune un territoire plus sûr et solidaire.

Jean-François RICO, conseiller municipal

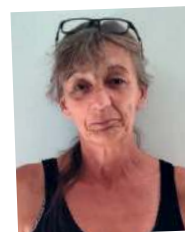


> Bonne retraite Sylvie

Sylvie COMPÈRE part à la retraite après 23 ans de service auprès de nos maternelles au sein de l'école Jacques Prévert !

Son dynamisme et son professionnalisme nous manqueront. Belle nouvelle vie à elle !

Bienvenue à Léa PAPOUIN qui la remplace en cette rentrée.



Sylvie



Léa

> État Civil

dont les personnes ont accepté la parution dans la presse



NAISSANCES

- 01/03/2026 SAINT JUST Côte
- 08/03/2026 TESSIER Marceau
- 22/03/2026 MARIN Capucine
- 24/03/2026 GARREAU Loëvah
- 11/04/2026 JEANEAU Loevan
- 26/04/2026 GOURVIL Noah
- 07/05/2026 QUENEL Élise
- 28/05/2026 COMPERE Côte
- 16/06/2026 MUSSET Loen



MARIAGES

- 23/05/2026 PERRAUD Anaïs & DOURNEAU Kiliann
- 04/07/2026 DESBORDES Corinne & ESTABEN Thomas
- 15/08/2026 Stéphane GREFFARD & Alison HODEMOND

DÉCÈS

- 27/03/2026 Suzanne LUCE-CATINOT 86 ans
- 24/05/2026 Janick Aoustin 78 ans
- 2/07/2026 Michel CHANSON 90 ans
- 5/07/2026 Sylvain ROBERT 41 ans
- 16/07/2026 Didier AUBIN 63 ans
- 11/08/2026 Fabien CLARET 54 ans
- 23/08/2026 Gilles BOURSIER 70 ans



> Agenda

Dates	Événements	Lieu	Organisateur
Jusqu'au 05-sept.	Exposition "au fil des saisons" - Objectif St Co	Bibliothèque	Bibliothèque
3-sept.	Thé dansant avec Jean-Pierre RAULT	Salle des Mauves	StCo Loisirs
5-sept.	Assemblée Générale - Mégascène	Salle des Tilleuls	Mégascène
6-sept.	Rando - Téléthon	Départ Yannick Noah	Téléthon
17-sept.	Bus de l'UDAF	Av. de Gaulle	Mairie
20-sept.	Journées Européennes du Patrimoine 2026	Place de l'église	Mairie
28-sept.	La dictée du lundi à 14h30	Salle Entre Amis	StCo Loisirs
1-oct.	Thé dansant avec Jean-Pierre RAULT	Salle des Mauves	StCo Loisirs
3-oct.	Encore une histoire !	Bibliothèque	Bibliothèque
2 au 4-oct.	Biblis en folie	Bibliothèque	Bibliothèque
4-oct.	Rando-lecture avec le groupe "À voix haute"	Bibliothèque	Bibliothèque
10-oct.	Soirée "Années 80" pour les 16-25 ans - AJC	Salle des Mauves	AJC
22-oct.	Bus de l'UDAF	Av. de Gaulle	Mairie
24-oct.	Après-midi "Concert Années 80"	Salle des Mauves	StCo Loisirs
26-oct.	La dictée du lundi à 14h30 - StCo Loisirs	Salle Entre Amis	StCo Loisirs
Du 27-oct. au 5-déc.	La cour des contes	Bibliothèque	Bibliothèque
27, 28, 30-oct.	Activités bricolage "Halloween"	Bibliothèque	Bibliothèque
5-nov.	Thé dansant avec Mickaël RICHARD	Salle des Mauves	StCo Loisirs
11-nov.	Commémoration Armistice 11 novembre 1918 - UNC	Salle des Tilleuls	Municipalité
14-nov.	Repas des aînés	Salle des Mauves	CCAS
19-nov.	Bus de l'UDAF	Av. de Gaulle	Mairie
28-nov.	Concours de belote - UNC	Salle des Mauves	UNC
30-nov.	La dictée du lundi à 14h30 - StCo Loisirs	Salle Entre Amis	StCo Loisirs
3-déc.	Thé dansant avec Véronique CADANSE	Salle des Mauves	StCo Loisirs
4 et 5-déc.	Téléthon	Salle des Mauves	Téléthon
11-déc.	Marché de Noël	Place de l'église	Municipalité
12-déc.	Journée de la Sainte-Barbe - Amicale des Sapeurs-Pompiers	Salle des Mauves	Amicale sapeurs-pompiers
17-déc.	Bus de l'UDAF	Av. de Gaulle	Mairie
28-déc.	La dictée du lundi à 14h30 - StCo Loisirs	Salle Entre Amis	StCo Loisirs

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2026

LA PREMIÈRE ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À SAINT-COLMBAN

Depuis 1984, année de leur création par le Ministère de la Culture, les Journées Européennes du Patrimoine se déroulent chaque année, le troisième week-end de septembre et offrent la possibilité de visiter des lieux insolites et riches en histoire. **La 43^e édition aura lieu les 19 et 20 septembre prochains sur le thème « Patrimoine en péril, raviver, résister, réinventer ».**

À cette occasion et pour la première fois, la commune de Saint-Colomban propose une matinée de découvertes **dimanche 20 septembre de 10h à 12h30.**



AU PROGRAMME

- L'ÉGLISE ET SON CLOCHER

- visite guidée de l'église, de la sacristie et de son ébénisterie
- visite du clocher (sur réservation)

- L'ANCIENNE FORGE

rue de l'hôtel de ville, qui n'a plus ouvert ses portes depuis des décennies.

- LA BIBLIOTHÈQUE

avec une plongée dans le bourg d'antan, ses commerces, les kermesses et les scènes de vie (photos et films) et un parallèle avec le patrimoine contemporain.

2 SESSIONS MUSICALES AVEC FLORENT SALMON À LA VIELLE À ROUE

1 JEU D'ÉNIGMES À RÉSOUDRE EN FAMILLE

Rendez-vous à la forge pour partager le verre de l'amitié

Avec la participation précieuse d'Objectif St Co (photographies de l'église et du patrimoine contemporain), du peintre Michel CORMERAIS (toiles de paysages et rivières environnantes) et des comédiens de la troupe des Amis terribles.

EN PRATIQUE

Quand ? Entre 10h et 12h30.

Où ? Rendez-vous place de l'église pour l'accueil et le début de votre parcours

Comment ? L'accès est libre aux différents bâtiments, dans la limite des places disponibles.

La visite de la sacristie se fera par petits groupes.

Inscription obligatoire pour la visite du clocher (enfant à partir de 8 ans et accompagné d'un adulte) auprès de la mairie, de la bibliothèque ou QRCode.

**20
SEPTEMBRE**



photos © Objectif St Co

> Bibliothèque « Au Jardin des Histoires »

PROGRAMME

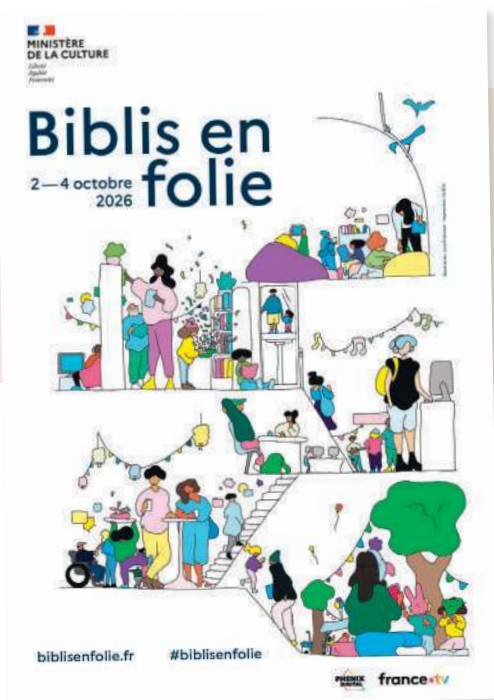
Exposition : « Retour sur les journées du Patrimoine » du 22 septembre au 17 octobre.

Dimanche 20 septembre, la municipalité concocte un programme pour vous faire découvrir le patrimoine colombanais.

Vous ne pourrez pas être là ?

Vous avez envie de partager vos découvertes avec d'autres ?

Retrouvez une partie des documents, photographies, œuvres, films présentés à cette occasion aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.



Biblis en folie du 2 au 4 octobre

Biblis en folie, ce sont les journées nationales des bibliothèques organisée partout en France par le Ministère de la Culture. Retrouvez tout le programme en scannant le QR-code.



Samedi 3 octobre : Encore une histoire !

Cécile revient avec deux sessions d'histoires pour ravir petites et grandes oreilles. L'entrée est libre.

- À 9h30 pour les tout petits (6 mois à 3 ans). Durée : 30 min.
- À 11h pour les 4-7 ans. Durée : 45 min.



Dimanche 4 octobre : Rando-lecture avec le groupe « À voix haute »

Après « Le grand bain » l'an passé, le groupe de lecteurs colombanais vous invite à découvrir leur nouvelle création : « Animal.S ».

Nous partirons pour une petite rando (3 à 4 km) ponctuée de pauses lecture à la découverte de la diversité et de la pluralité animales. Plongée dans la nature sauvage garantie, GRRRRRRR !

- Départ à 10 h à la bibliothèque. Durée 2 h. Entrée libre.
- Amenez votre chaise pliante ou couverture pour les pauses lecture !



La Cour des contes, une enquête immersive du 27 octobre au 5 décembre

Blanche neige a été tuée... Non seulement le drame est épouvantable, mais les personnages se retrouvent au chômage, faute de conte. Il faut trouver le coupable !

Ce sont les nains qui vont s'y coller. Les nains ? Des inspecteurs de petite taille, mais de grande sagacité : à vous de jouer !

Une enquête policière pour les plus jeunes, dans l'univers du conte.

- À partir de 7 ans en duo parent / enfant ou à partir de 9 ans en solo ou en duo d'enfants. Durée 30 minutes.
- En accès libre aux horaires d'ouverture, selon affluence. Demandez votre kit d'enquêteur à l'accueil.



Activités bricolage en libre-accès

La bibliothèque accueille de nouveau des jeunes en mission « Argent de poche » pendant ces vacances. Noëlyne et Olivia animeront avec Cécile des temps d'activités de 15h à 18h.

Au programme : décorations d'Halloween

- Mardi 27 octobre
- Mercredi 28 octobre
- Vendredi 30 octobre

- Entrée libre pour les enfants de 3 à 10 ans, accompagnés ou non d'un adulte (les activités s'adaptent à l'âge des enfants).

La Bibliothèque « Au Jardin des Histoires » en pratique

Jardin de la Cure – 10 rue de l'hôtel de ville ☎ 02 40 33 62 17 ✉ aujardindeshistoires@gmail.com

L'accès est gratuit, l'adhésion est nécessaire pour emprunter (12 € par an pour toute la famille)

Horaires d'ouverture : Mardi : 16h-19h // Mercredi : 10h-12h et 15h-18h

Vendredi : 16h-18h // Samedi : 10h-12h

stcolomban.bibenligne.fr



> « Café-parents »

Organisation de « Café-parents » à partir de début octobre à la BIBLIOTHÈQUE !

Le « café-parents », c'est quoi ? C'est un temps convivial où les parents peuvent partager autour d'un café, leurs expériences, leurs préoccupations, leurs questionnements... C'est aussi un lieu où l'on peut échanger des idées, s'apporter mutuellement, être écouté.e, rassuré.e.



Ce sera aussi l'occasion de faire venir des professionnels sur différentes thématiques qui nous concernent tous et toutes. Chaque parent pourra venir seul ou avec ses enfants.

- **Les partenaires :** Amicale Laïque, Île aux Doudous, Bibliothèque, Co'Anim, Représentants des Parents d'Élèves, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre.

N'hésitez pas à répondre au questionnaire à destination des parents pour affiner l'organisation :

+ d'infos auprès de Soizic ☎ 07 88 11 32 73



> AVIS à la promotion 1961

**Vous êtes né(e)
en 1961
et vous habitez à
Saint-Colomban ?**



Partageons un dîner suivi d'une soirée dansante vendredi 20 novembre 2026 !

**Pour plus d'infos et/ou s'inscrire,
contactez les organisatrices de
l'évènement au :**

☎ 06 84 86 76 42 ou 06 81 70 78 00

Inscription jusqu'au 15 octobre.

> Retour sur deux temps forts de la vie associative

La vie associative colombanaise a été à l'honneur cet été avec deux temps forts qui témoignent du dynamisme de notre commune et de l'engagement de ses bénévoles.



Le 5 juin dernier, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les représentants des associations. Cette rencontre a permis aux nouveaux élus de se présenter, d'échanger avec les responsables associatifs et de partager les orientations de la commune en matière de vie associative. Ce moment convivial a également été l'occasion d'aborder les projets, de rappeler les modalités d'utilisation des équipements communaux et de recueillir les attentes des associations.

Le traditionnel Forum des Associations, organisé le 29 août, a mis en lumière les associations Colombanaises et a offert aux habitants l'opportunité de découvrir les nombreuses activités proposées, d'échanger avec les bénévoles et de préparer leur rentrée.

Cette journée a également été marquée par l'accueil des nouveaux habitants. Les élus ont eu le plaisir de leur souhaiter la bienvenue à Saint-Colomban et de leur présenter les services municipaux ainsi que le tissu associatif local.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des associations, les bénévoles et toutes les personnes mobilisées pour la réussite de ces deux événements. Leur engagement contribue chaque jour à faire de Saint-Colomban une commune dynamique, conviviale et attractive.

Bonne rentrée à tous !

> Remise de casque pour deux anciens Sapeurs-Pompiers

Notre traditionnel repas annuel appelé « Tête de veau » s'est déroulé le 3^e dimanche de mars en compagnie des partenaires locaux apportant leur soutien tout au long de l'année et d'une délégation du CIS de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. La période électorale n'a pas permis aux élus des municipalités de Saint-Colomban et La Limouzinière d'assister au repas.

L'Adjudant-Chef Hervé HONORÉ a profité de l'occasion pour remettre à nos « deux jeunes vétérans » le Lieutenant honoraire Damien HERVOUET et le Caporal-Chef Yannick DURANDIÈRE leurs anciens casques de feu ; signe de reconnaissance pour respectivement, 21 et 35 ans de service. Ce geste symbolique mais toujours marquant pour celui qui le reçoit a été effectué par les deux derniers Chefs de Centre le Capitaine honoraire Jean-Noël FLAIRE et le Lieutenant Jean-Claude HONORÉ.

Bravo et félicitations une nouvelle fois pour Damien et Yannick qui auront marqué de leur empreinte le CIS Saint-Colomban et apporté assistance et secours à la population locale. Pour l'ensemble du Centre d'Incendie et de Secours,

Adjudant-Chef Vivien HONORÉ



CALENDRIERS

Le dernier trimestre 2026 approche déjà et pour nous, sapeurs-pompiers, il se traduit par la distribution des calendriers entre octobre et décembre. Véritable moment de partage, de rencontre et de convivialité, nous apprécions toujours de venir échanger quelques mots avec chaque habitant de la commune (et des communes alentours).

Aussi, le président de l'amicale, son bureau ainsi que l'ensemble du Centre d'Incendie et de Secours, vous remercient par avance de votre accueil lors de notre passage.

Et qui dit nouveau calendrier, dit nouveau thème ... Un GRAND MERCI aux personnes qui nous ont accueillies pour la séance photos sur le site (ils se reconnaîtront), nous avons hâte de vous le faire découvrir !!

DATES À RETENIR

- **Samedi 5 Septembre** : Feu d'artifice et bal des pompiers au Parc du Château à la Limouzinière. Rendez-vous incontournable pour une rentrée décontractée.
- **Samedi 12 Décembre** : Sainte-Barbe du Centre de Secours avec remises des médailles et grades, vin d'honneur à la caserne. Bal à la Salle des Mauves.

Pour l'ensemble du Centre d'Incendie et de Secours, Adjudant-Chef Vivien HONORÉ

> Commémoration du 8 Mai à Saint-Colomban

À l'occasion de la commémoration du 8 Mai, la commune de Saint-Colomban a rendu un hommage particulièrement solennel et émouvant à celles et ceux qui ont servi la Nation.



Le dépôt de gerbe au monument aux morts, la minute de silence et l'interprétation de La Marseillaise par l'ensemble de l'assistance ont donné à cette commémoration toute sa dignité et sa profondeur.

Au-delà du souvenir des combats passés, cette cérémonie a rappelé l'importance essentielle du devoir de mémoire. Transmettre aux jeunes générations les valeurs de courage, d'engagement et de paix demeure une responsabilité collective que chacun se doit d'entretenir.

Sous un soleil radieux, la cérémonie s'est déroulée en présence du général de brigade Jacquement, du président des Médailleurs Militaires de Loire-Atlantique, des élus locaux, des sapeurs-pompiers, de l'UNC de La Chevrolière, des musiciens ainsi que de nombreux Colombanais et Colombanaises venus participer à ce moment de mémoire.

Cette cérémonie a été marquée par deux remises de distinctions : la Médaille militaire à Monsieur Sébastien HÉRAUD et la Croix du combattant à Monsieur Bruno SATTIN. Ces décorations viennent saluer leur engagement et leur dévouement au service de la France.

Après la levée des couleurs, les autorités ont procédé aux remises officielles, suivies des allocutions de Monsieur le Maire et du président de l'UNC Saint-Colomban Mémoire.

> Objectif St Co : ZOOM sur nos activités et projets !



L'agenda d'Objectif St Co a été particulièrement dense ! En plus de notre exposition lors du festival des clubs photos du Pays de Retz à Sainte-Pazanne, notre association a couvert de nombreux événements locaux au cours du deuxième trimestre.

Vous nous avez sûrement croisés l'œil rivé à l'objectif : de la soirée Night Disco de l'AJC aux commémorations du 8 Mai, en passant par la Colombanaise, l'initiation pêche à l'étang des Mauves, Mégascène ou la Fête de la musique. Nos photographes étaient aussi présents pour immortaliser les inaugurations de la passerelle du Pay Milon et des façades de la mairie, le tournoi gentlemen du SCTT et les 50 ans du tennis de table. Enfin, notre présence s'imposait comme une évidence lors du forum des associations le 29 août.

LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE :

- **12 septembre** : Exposition au jardin de Mélisse à Montbert lors de la journée « Z'Arts Zen ».
- **20 septembre** : présence à la bibliothèque et à l'église pour la Journée du Patrimoine organisée par la municipalité.

Nous prenons un réel plaisir lors de ces événements, tout comme lors de nos séances de formation et d'analyse d'images.

Avis aux photographes de Saint-Colomban et des environs !

Vous pratiquez la photo de votre côté ? Rejoignez-nous ! Que vous cherchiez à acquérir les bases ou à parfaire une pratique déjà solide, notre club est le lieu idéal pour échanger, tester et progresser.

Au programme : ateliers pratiques, défis amusants, partage de compétences et sorties de groupe. Seule la curiosité compte !

Envie de faire partie de l'aventure ? Contactez-nous par mail objectifstco@gmail.com



> Association des Jeunes Colombanais

Bilan Fête de la musique du 19 juin & rappel soirée du 10 octobre :

L'Association des Jeunes Colombanais (AJC) revient avec beaucoup de satisfaction sur la fête de la musique organisée le vendredi 19 juin, qui a rencontré un très beau succès.

La soirée a rassemblé un public nombreux dans une ambiance festive, chaleureuse et conviviale du début à la fin. Les habitants ont répondu présents et ont largement contribué à la réussite de cet événement, qui a animé le cœur de la commune et permis à toutes les générations de se retrouver autour de la musique. Les food trucks ont également été très appréciés.

L'AJC tient à remercier chaleureusement la mairie pour le feu d'artifice tiré lors de cette soirée, qui a marqué un moment fort et très apprécié du public. Nous remercions également le comité des fêtes ainsi que l'ensemble des partenaires pour leur aide et leur soutien dans l'organisation.



RAPPEL : Rendez-vous le 10 octobre à la salle des Mauves pour une grande soirée années 80 avec le groupe La Citadelle !

Une nouvelle occasion de se retrouver et de partager un moment festif et convivial, dans la continuité des beaux événements qui font vivre notre commune. Nous vous attendons nombreux pour faire de cette soirée un nouveau succès.

> STCO LOISIRS



L'association STCO LOISIRS a organisé, pour ses adhérents, une sortie spectacle-cabaret à la BELLE ENTRÉE de ST-ANDRÉ-GOULE-D'OIE, le jeudi 9 avril 2026. 57 personnes y ont participé.

Jeudi 11 juin, tous les adhérents étaient conviés à un repas, salle Entre Amis. 80 ont répondu présents. L'ambiance y était conviviale et chaleureuse. Après le repas les participants se sont installés sous les barnums pour des parties de jeux divers. La soirée s'est terminée avec des tartines grillées-mogettes.

MANIFESTATION A VENIR

- Devant le succès de notre après-midi « concert années 80 » de l'année dernière et à la demande de notre public, nous organisons un nouvel après-midi spectacle qui s'intitulera « **TOUR DU MONDE EN CHANSON** » le samedi 24 octobre 2026, à partir de 14h30 à la salle des Mauves.

Programme :

- Concert de 14h30 à 16h30 (assis)

- Pause gourmande
- Animation dansante jusqu'à 19h30

Le prix d'entrée : 25 €

Réservations : ☎ 07 60 69 74 79

Internet : BILLETWEB / Rechercher un événement / Tour du monde en chanson

Colombanais, Colombanaises, venez passer un agréable après-midi tout en chansons et en danses.



dimensionscreatives44@gmail.com

L'association « Dimensions Créatives » vous invite à vous inscrire à ses ateliers de créations 3D et numériques pour la saison 2026-2027 ; L'occasion de découvrir l'impression et la modélisation 3D.



INSCRIPTIONS OUVERTES
Saison 2026-2027

📍 Salle de la Charmille - à St Colombran

DE 7 À 10 ANS

DÉCOUVRIR LE DESSIN 3D

- Stylos 3D
- Activités ludiques et créatives
- Objets, personnages et décorations
- Développement de l'imagination, de la motricité et du sens de l'observation

ADOLESCENTS

CONCEVOIR ET FABRIQUER AVEC FREECAD

- Modélisation 3D avec FreeCAD
- Conception de pièces et d'objets personnalisés
- Préparation pour l'impression 3D
- Initiation aux métiers techniques, de l'ingénierie et du design

ADULTES

LA MODÉLISATION 3D ACCESSIBLE À TOUS

- Débutant ou déjà utilisateur
- Bases ou perfectionnement sur FreeCAD
- Conception assistée par ordinateur
- Projets personnels ou collectifs
- Accompagnement et progression à votre rythme

LES ATELIERS SONT OUVERTS :

Les 1er et 3ème mercredis de chaque mois

Les 2ème et 4ème samedis de chaque mois

COTISATIONS :

- 18 ans : 15 €/ an
+ 18 ans : 30 €/ an

ATELIERS NUMÉRIQUES DU QUOTIDIEN

Des ateliers pratiques pour mieux maîtriser les outils numériques :

UTILISATION D'INTERNET EN TOUTE SÉCURITÉ

SMARTPHONES ANDROID ET IPHONE

DÉCOUVERTE ET PRISE EN MAIN DES TABLETTES

GESTION DES PHOTOS ET DOCUMENTS NUMÉRIQUES

MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

APPLICATIONS UTILES DU QUOTIDIEN

Ces séances se déroulent dans une ambiance conviviale où chacun peut poser ses questions et progresser à son rythme.

> Comité des Fêtes

Le 19 avril dernier, La Colombanaise a célébré en grande pompe sa 10^e édition.

Un anniversaire réussi qui restera dans les mémoires !

Vous avez été 1 264 à prendre le départ des différents parcours proposés. Un magnifique succès qui confirme, année après année, l'attachement des Colombanais et des habitants des communes voisines à cet événement devenu incontournable.

Les parcours ont une nouvelle fois permis de découvrir les paysages de notre belle commune dans une ambiance conviviale où chacun a trouvé son rythme : sportifs en quête de performance, familles venues profiter d'une balade dominicale ou encore amis décidés à refaire le monde entre deux ravitaillements.

À l'arrivée, les participants ont été accueillis au son des Tambours du Bourg, dont l'énergie et la bonne humeur ont grandement contribué à la réussite de cette fête populaire.

Le Comité des Fêtes de Saint-Colombran adresse ses plus sincères remerciements à tous les participants, bénévoles, partenaires, associations, élus, agents municipaux, mais également aux propriétaires qui nous autorisent le passage sur leurs terrains, ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre avant, pendant et après l'événement.

Grâce à votre mobilisation, un chèque de 1 200 € a pu être remis à l'association « Courir Avec », ajoutant une belle dimension solidaire à cette édition anniversaire.

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS pour la 11^e édition, le dimanche 11 avril 2027, afin de poursuivre cette belle aventure à vos côtés.

D'ici là, prenez soin de vos chaussures de randonnée et de vos mollets ! À très bientôt pour une nouvelle Colombanaise !



> Saint-Colomban Tennis de Table

La saison 2025-2026 s'est bien terminée.

Toutes nos équipes adultes et jeunes se maintiennent. Mention particulière à notre équipe première qui accédait pour la première fois à la Régionale 1 et qui termine 2^e en fin de saison. La nouvelle saison démarre sous de bons augures avec l'arrivée de nouveaux joueurs et la création d'une équipe supplémentaire.

Si le tennis de table vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre, pour la compétition ou en loisirs, filles et garçons, à partir de 6 ans et sans limite d'âge, que vous soyez débutants ou expérimentés, vous serez les bienvenus. Vous pouvez venir faire un essai à la salle le mardi à partir de 19h30.

Pour tout contact : Yvonnick LEAUTE ☎ 02 40 05 91 23
ou ✉ yvonnick.leaute@free.fr

Site : st-colomban-tt.org



> Festival Mégascène : une 35^e édition couronnée de succès



Les 12 et 13 juin derniers, le Festival Mégascène a célébré sa 35^e édition à Saint-Colomban dans une ambiance festive, conviviale et ensoleillée.

Cette édition a rassemblé près de **12 000 festivaliers**, venus profiter de deux journées de concerts et d'animations. Le bon déroulement de l'événement a été rendu possible grâce à l'engagement de près de **600 bénévoles**, mobilisés tout au long du week-end. Leur investissement, ainsi que celui des partenaires, des prestataires et de l'ensemble des équipes, a largement contribué à la réussite de cette édition.

L'association organisatrice se félicite du très bon déroulement du festival et est particulièrement satisfaite de cette 35^e édition. **Le bilan financier est également positif, permettant d'aborder avec confiance la préparation de Mégascène 2027.**

L'association remercie chaleureusement la commune de Saint-Colomban, les habitants, les bénévoles, les partenaires et l'ensemble des festivaliers pour leur confiance et leur soutien.

Enfin, l'Assemblée Générale de l'association Mégascène se tiendra le samedi 5 septembre à 10h, à la Salle des Tilleuls. Toutes les personnes souhaitant découvrir le fonctionnement de l'association ou s'investir dans l'organisation des prochaines éditions sont les bienvenues.

© ELISA-BLANCHARD





> Amicale Laïque

Retour en images sur la Fête de la Laïcité.

Pour cette deuxième édition de la Fête de la Laïcité, petits et grands ont une nouvelle fois fait preuve d'imagination avec de magnifiques déguisements. Malgré les fortes chaleurs, les enfants – rejoints par de nombreux adultes – ont participé avec enthousiasme au défilé de carnaval.

Accompagné de véhicules et d'autres objets roulants décorés pour l'occasion, le cortège a déambulé jusqu'à la salle des Mauves, au rythme du saxophone, dans une ambiance festive et conviviale.

Tout au long de l'après-midi, les participants ont pu profiter de nombreuses animations : musique, activités sportives, loisirs créatifs et danse ont rythmé cette belle journée de partage.



Si la fréquentation a été un peu moins importante que lors de la première édition, chacun a pu contribuer à « l'Arbre à souhaits », une création réalisée spécialement pour l'événement, en y déposant un message ou un vœu.

Nous espérons retrouver encore plus de participants l'année prochaine pour faire vivre cette belle fête, qui célèbre les valeurs de laïcité, de respect et de vivre-ensemble. **Cette édition a également été l'occasion de souffler les 40 bougies de l'Amicale Laïque, un anniversaire symbolique célébré dans la bonne humeur !**

> La Sirène de Logne et Boulogne

Un nouveau souffle pour nos cours d'eau !

L'AAPPMA La Sirène de Logne et Boulogne organise son assemblée générale électorale le vendredi 30 octobre 2026 à 18h30, à la salle des Visitandines, à Legé.

Cette assemblée marque le début d'une nouvelle étape pour l'association, avec l'élection d'un nouveau conseil d'administration chargé de définir et de conduire ses actions pour les prochaines années.

Tous les membres actifs de l'AAPPMA sont concernés, notamment les détenteurs de cartes

de pêche majeures, mineures, découverte femme et offre d'automne.

La réunion permettra notamment :

- de faire le bilan des cinq dernières années ;
- d'élire le nouveau conseil d'administration ;
- de participer aux décisions concernant l'empoissonnement, l'entretien des berges et les aménagements ;
- de défendre les intérêts de la pêche de loisir et de contribuer à la protection du milieu aquatique.

Pour voter, il faudra pouvoir justifier son adhésion

à l'AAPPMA. Pour se présenter au conseil d'administration, il faudra avoir détenu une carte de pêche de l'association pendant deux années consécutives (2025 et 2026).

L'association lance enfin un appel aux bénévoles et aux bonnes volontés souhaitant s'investir dans son fonctionnement et rejoindre le conseil d'administration.

À retenir : il s'agit d'un rendez-vous important pour l'avenir de l'association, donnant aux adhérents la possibilité de participer directement à sa gouvernance et à la préservation des cours d'eau.



> Association Dynamique de Gymnastique d'Entretien

À VOS AGENDAS : La nouvelle saison de gym démarre les 16 et 17 septembre !

Bouger, c'est bien, sans malmener son corps, c'est mieux ! L'approche de l'association répond à ce double principe en mobilisant l'ensemble des groupes musculaires à chaque séance sans oublier de favoriser la fluidité dans le mouvement.

Gym dynamique et gym douce, deux formules pour booster ou entretenir sa condition physique.

Au fil du programme, l'endurance, la force, la souplesse, l'équilibre et la coordination sont sollicités par des exercices diversifiés que vient compléter l'utilisation régulière de petit matériel (ballons, bâtons, cerceaux, bandes élastiques...).

L'objectif ultime ? Au-delà du développement de son potentiel, appliquer les bonnes postures dans les gestes du quotidien en mettant à profit les conseils délivrés pendant les cours.



Séances de découverte gratuites

À l'espace Yannick-Noah, dans la salle de danse :
Le mercredi de 19h à 20h (gym dynamique) ;
Le jeudi de 9h15 à 10h15 (gym douce).
Prévoir une bouteille d'eau, un tapis de sol, une tenue confortable et des chaussures de sport.

Tarif 2026-2027 : 142 euros

Infos et inscriptions :

Gym dynamique : Maryline BAÏET ☎ 02 40 05 89 13

☎ 06 72 78 58 51 ✉ morris.baiet@live.fr

Gym douce : Brigitte GAUTIER ☎ 02 40 05 80 69

☎ 06 98 65 82 99 ✉ bdgautier@gmail.com



> Boîtes solidaires

Boîtes solidaires de Noël en partenariat avec les Restos du Cœur.

Parce que Noël est aussi une période de solidarité, la Mairie de Saint-Colomban collecte des boîtes confectionnées par les habitants afin d'offrir un cadeau aux bénéficiaires des Restos du cœur.

À apporter en Mairie dès début octobre ! Merci à vous pour votre geste.

+ d'infos auprès de Soizic ou Manuela ☎ 07 88 11 32 73



> Clic Vivre son âge

Action d'aide aux aidants intitulée « Le rôle de l'aidant et ses retentissements ».



Vous accompagnez un proche au quotidien, Le CLIC Vivre son âge de la Chevrolière et ses partenaires vous proposent :

- Une conférence animée par le Dr Morin du CH Bel Air de Corcoué-sur-Logne dédiée aux proches aidants. Le lundi 28 septembre à 14h30 à l'Espace Grand Lieu à La Chevrolière

Nous vous invitons à assister à cette conférence qui permettra d'aborder le soutien apporté à un proche tout en étant conscient de ses propres besoins et limites. Ce rôle d'aidant nécessite de connaître les services et les ressources existants sur le territoire afin d'activer les relais et de prévenir l'épuisement.

À l'issue de la conférence, un cycle d'ateliers sur différentes communes de Grand-Lieu Communauté vous sera présenté avec la possibilité de s'y inscrire lors du temps convivial qui clôturera cet après-midi.

Ces ateliers proposeront des apports théoriques, de l'information générale sur le rôle d'aidant et les dispositifs d'aide avec un focus sur la vie quotidienne.

D'autres permettront de sensibiliser les aidants sur l'importance de prendre soin de soi au travers de différentes activités de bien-être et enfin d'autres offriront la possibilité de découvrir des activités à partager entre aidant /aidé.

Chacun pourra choisir les ateliers auxquels il souhaite participer, sous réserve de place.

Événement gratuit et ouvert à tous les habitants de Grand Lieu Communauté et communes avoisinantes – Pour plus d'informations, contactez le CLIC Vivre Son Âge au 02.40.36.06.42 ou par mail à l'adresse suivante : coordination.vivresonage@clic-grandlieu.fr si vous souhaitez connaître le programme détaillé des ateliers et vous y inscrire.

Parc d'Activité de Tournebride
Pépinière d'entreprise • 17, rue de la Guillauderie
44118 LA CHEVROLIÈRE ☎ 02 40 36 06 42
✉ coordination.vivresonage@clic-grandlieu.fr

> Repas des aînés

Vous êtes âgé(e) de 70 ans ou plus au 31 décembre 2026, vous êtes convié(e) au repas organisé par le CCAS le samedi 14 novembre 2026 à partir de 12h00 à la Salle des Mauves.

Si votre conjoint(e) est âgé(e) de moins de 70 ans et souhaite vous accompagner, cela est possible. Nous vous proposerons de faire un don au CCAS en fonction de vos possibilités (pour information, le montant du repas est de 25 €.) Nous nous tenons à votre disposition pour toute précision.

Ce repas est un moment convivial d'échange et de partage. C'est le temps fort colombanais de l'année pour nos aînés. Cependant les personnes ne pouvant se déplacer se verront offrir des gourmandises ou un bon cadeau d'une valeur de 20 € à dépenser dans les commerces locaux (sous réserve de l'accord des commerçants dont la liste sera diffusée prochainement).

Les personnes désirant un transport pour se rendre au repas doivent se faire connaître en Mairie.

Vous devez vous inscrire en faisant parvenir le coupon réponse ci-dessous à la Mairie, 30 rue de l'Hôtel de Ville 44310 Saint-Colomban ou par mail à ☎ ccas@st-colomban.fr au plus tard le 16 octobre 2026.

COUPON D'INSCRIPTION

☐ Repas

☐ Colis Gourmand

☐ Bon Cadeau

**DÉCOUPEZ ICI ET
RETOURNEZ LE COUPON
À LA MAIRIE**

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Tél. : Mail :

> Justine BORDET - Traiteur, cheffe à domicile & pâtisserie

Je suis heureuse de vous présenter PAUME, mon entreprise de traiteur, cheffe à domicile et pâtisserie, installée à Saint-Colomban depuis le mois de mai.

Passionnée par la cuisine et le partage, je propose des prestations sur mesure pour les particuliers et les professionnels : repas à domicile, événements privés, cocktails, brunchs, réceptions, repas d'entreprise, ainsi que des créations pâtisseries pour toutes les occasions. Ma cuisine et mes pâtisseries sont entièrement faites maison, élaborées avec des produits de saison et locaux, et pensées pour s'adapter aux envies de chacun. Depuis mon installation, j'ai eu la chance de recevoir un accueil particulièrement chaleureux de la part des habitants et des acteurs de la commune. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur confiance et leur bienveillance.

Je suis ravie de développer PAUME à Saint-Colomban et j'ai hâte de vous faire découvrir mon univers culinaire à travers mes prestations et mes créations gourmandes.

Au plaisir de partager avec vous de beaux moments autour d'une belle table et de gourmandises faites maison !

PAUME – Traiteur, cheffe à domicile & pâtisserie

☎ 07 50 47 94 21 ✉ contact@atelierpaume.fr 📷 📱 [justine_bordet_paume](https://www.instagram.com/justine_bordet_paume)



> Eva RONDEAU crée le salon Calma Relaxation



Depuis le début de l'année, je vous accueille dans mon salon chaleureux dédié au bien-être et à la minceur.

Je vous propose des **massages relaxants à l'huile chaude**, des soins complets et enveloppants pour relâcher les tensions, apaiser le corps et l'esprit... du cuir chevelu jusqu'aux doigts de pieds.

Je me spécialise également dans le **massage pour femme enceinte**, un moment de douceur pensé pour accompagner les futures mamans tout au long de leur grossesse.

Pour les femmes en **pré-ménopause**, les sportives, ou les personnes sujettes à la **rétention d'eau**, découvrez mes **drainages lymphatiques**, une technique douce pour favoriser la circulation et retrouver une sensation de légèreté.

Et pour celles qui souhaitent travailler leur silhouette et réduire l'aspect de la cellulite, je propose la **maderothérapie** : un massage minceur utilisant des outils en bois, combinant drainage et action ciblée pour un soin tonifiant.

Envie de faire plaisir ou de vous offrir une pause bien-être ? Pensez aux **cartes cadeaux Calma Relaxation**. **Je serai ravie de vous accueillir et de vous faire découvrir un moment de détente rien qu'à vous.**

☎ 07 43 01 17 13 📷 📱 [@calma_relaxation](https://www.instagram.com/calma_relaxation) Sur Planity : Calma Relaxation



> Référencement local sur le site internet de la commune

Vous souhaitez augmenter la visibilité de l'entreprise ?

Faites-vous référencer sur le site internet de la commune.

Comment ? Contactez la mairie ou complétez le formulaire « proposer un contact » sous la rubrique « Entreprises colombanaises » le plus précisément possible. Votre proposition sera étudiée par l'équipe en charge du site avant d'être mise en ligne.



> École Jacques Prévert

Ça bouge à l'école Jacques Prévert !

C'est une fin d'année remplie de projets et d'émotions qui a rythmé l'école Jacques Prévert.

Nous commençons par les élèves de l'élémentaire :

- installation du bus Technomad dans l'école pour découvrir autrement l'électricité avec des professeurs de l'Université de Nantes,
- rencontres chorales à la salle des Mauves plaçant les élèves tour à tour chanteurs, présentateurs et spectateurs
- course annuelle, le Prévert'Tour, où les élèves se sont montrés endurants,
- visite de la ville et du château de Clisson ainsi que du moulin à papier à Gorges, un voyage dans le temps à la rencontre des vieux métiers,
- randonnées et sorties « nature » : Saint-Colomban est une commune riche de sentiers et sites propices aux activités « vertes ».



Les plus jeunes ne sont pas en reste :

- sortie à Palomano pour s'essayer à différents métiers « en vrai »,
- ateliers Handball menés par des animateurs,
- sortie à la Réserve Naturelle des Cailleries pour découvrir un milieu naturel à protéger.

L'année s'est conclue sur la fête de l'école, qui a été une belle réussite : les danses et chorales ont été chaudement applaudies, tout comme Sylvie, ATSEM depuis 20 ans, qui part en retraite et Delphine, enseignante élémentaire, qui change de poste.

La rentrée s'annonce déjà riche en nouvelles émotions avec une classe découverte pour tous les CM1 et CM2 en préparation, et un thème « ... en herbe ! » qui laisse place à de nombreux projets !



Pour inscrire vos enfants à l'école, prendre contact avec :
Mme JOHANET au ☎ 02 40 05 93 61 ou par mail à l'adresse ✉ ce.0440821d@ac-nantes.fr



> École Saint-Louis

La semaine du projet

Pendant l'année 2025/2026 nous avons travaillé sur le thème du jardin. Du 15 au 19 juin c'était la semaine du projet.

Le mardi, les classes du CP au CM2 ont fait un concert de chant devant les autres élèves de l'école, dans le jardin de la Cure. Pascal, notre intervenant en chant, nous a appris quelques chansons sur le thème du jardin. Par exemple, nous avons chanté "Le jardin extraordinaire", "Kiwi Riquiqui", "Vert" et "Grand-Père Super".

Le jeudi, Marie Musset est venue nous raconter une histoire sur le jardin de Monsieur Jacques. Tout au long de son récit, elle nous a montré des petites bêtes : des papillons, des pyrrhocores (gendarmes), des libellules, des dytiques...

Le vendredi c'était la fête du projet. Nous avons fait des ateliers culinaires pour le buffet de l'école. Nous avons préparé des brochettes (tomate, mozzarella, jambon), des légumes à croquer avec des sauces, des wraps, des desserts à la fraise, une salade de fruits et des cakes à la pomme ou à la poire. Pendant la fête du projet, les familles ont pu aller voir ce que les élèves ont fait tout au long de l'année. Ils ont pu faire un atelier pour réaliser un bonhomme en herbe. Ils pouvaient aussi visiter l'exposition des CM1 sur les petites bêtes du jardin.

Nous avons particulièrement aimé cette "semaine du projet".



> Parole d'écopiers

Quand la nature devient une salle de classe !

Dans le cadre de notre partenariat avec le CPIE, trois animations ont rythmé l'année des élèves de GS et de CP autour de la découverte de la nature et du jardin.

En novembre, nous avons mis les mains dans la terre en réalisant des plantations de bulbes qui ont embelli la cour de l'école au printemps.

En mars, place aux plantes aromatiques ! Entre plantations, dégustation de tisanes et création de parfums éphémères, les ateliers ont éveillé notre curiosité.

En juin, nous avons relevé un défi sensoriel. À travers différents ateliers, nous avons aidé Albertine à retrouver ses cinq sens : observation des petites bêtes du jardin, dégustation de légumes de saison, découverte des plantes aromatiques, chasse aux trésors sensorielle et fabrication de maracas.

Ces trois temps forts ont été l'occasion d'expérimenter, d'observer et d'apprendre au contact de la nature.





> La nouvelle crèche, 1 an déjà !

Nathalie MENUET, conseillère municipale en charge de la crèche dresse un premier bilan.

La crèche l'île aux doudous est gérée par Vyv3 depuis le 1^{er} janvier 2015. Jusqu'en avril 2025, elle disposait de 12 places dans des modulaires devenus trop vétustes. C'est pourquoi depuis le 5 mai 2025, les enfants sont accueillis dans une nouvelle structure de **24 places**.

L'équipe qui les accueille se compose de **8 professionnelles** : une responsable, une éducatrice de jeunes enfants, trois auxiliaires de puériculture, trois accompagnants éducatifs petite enfance. Elles disposent d'un référent santé et accueil inclusif.

Les nouveaux locaux beaucoup plus vastes permettent de multiplier les actions : ateliers parents/enfants, ateliers moteur, manipulation, transvasement, ateliers zen avec la salle dédiée Snoezelen, ateliers manuels, jeux libres, jeux d'imitation. L'espace extérieur est aussi un atout avec l'espace vert, le circuit, les jeux d'extérieur, l'espace plantes et herbes aromatiques, le potager.

En 2025, quelques chiffres

6 séances d'éveil musical

animées par Claire TEMPLÉ (musicienne spécialisée en petite enfance), ont été organisées.

Ces ateliers stimulent le développement linguistique, cognitif, sensoriel et social des enfants. Grâce à la manipulation d'instruments, ils améliorent leur motricité fine, coordination et dextérité, tout en favorisant leur équilibre émotionnel.

35 enfants

(30 de Saint-Colomban, 5 de la Limouzinière) ont été accueillis, soit 32 familles. La quasi-totalité des enfants est en accueil régulier. Une seule famille est en accueil occasionnel.

10 enfants

ont pu bénéficier d'une sortie à la ferme du Pré Clos le 7 juillet.

8 stagiaires

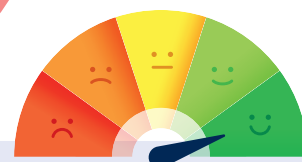
sont venues apprendre auprès d'une équipe professionnelle et investie.

Dans le cadre du projet intergénérationnel, à l'occasion de la « quinzaine bleue »,

4 balades

à pied dans Saint-Colomban ont été organisées entre les enfants et les aînés.

Ce projet continue d'évoluer avec la création d'ateliers cuisine, lecture, chansons et peinture où jeunes et moins jeunes partagent un temps d'échanges.



Un baromètre de satisfaction

Un baromètre de satisfaction a été proposé aux familles entre le 21 mars et le 25 avril 2025. **La crèche a obtenu une satisfaction globale de 9.1/10. Les parents apprécient particulièrement la période d'adaptation (9.8/10) ainsi que la qualité des relations entre les parents et la structure (9.7/10).**

Il faut noter que cette enquête a été réalisée avant l'entrée dans les nouveaux locaux. Elle a pu donner des pistes d'amélioration. Les effets de cette amélioration structurelle pourront être pleinement évalués lors de la prochaine enquête.

Des partenaires

La crèche a créé des **partenariats avec les deux écoles de la commune** ce qui permet aux plus grands de s'immerger dans leur futur lieu d'accueil mais aussi **avec le centre de loisirs, avec la bibliothèque municipale et avec Grand Lieu Communauté** qui fournit des malles pédagogiques.





> Claire VASSORT, directrice de la crèche, nous raconte...

« Une année dans nos nouveaux locaux : un bilan très positif pour la crèche »

Il y a un an, la crèche a pris ses quartiers dans de nouveaux locaux, plus spacieux et mieux adaptés à l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles. Cette évolution importante a marqué une nouvelle étape dans l'histoire de notre structure.

Une journée bien remplie

Au quotidien, la crèche accueille jusqu'à 24 / 25 enfants colombaris et limouzins.

Chaque jour, ce sont environ **48 repas** qui sont servis, avec un déjeuner et un goûter pour chaque enfant accueilli. À cela s'ajoutent de nombreux changes tout au long de la journée. Les professionnelles veillent constamment au bien-être, au confort de chacun des enfants.

Chaque journée est pensée pour respecter le rythme des enfants et favoriser leur développement.



Un déménagement vécu en douceur

Le passage dans les nouveaux locaux s'est fait progressivement. La **capacité d'accueil a d'abord été portée de 12 à 18 places pendant quatre mois, avant d'atteindre les 24 places actuelles.** Cette montée en charge progressive a permis aux enfants, aux familles et aux professionnelles de s'approprier sereinement ce nouvel environnement.

Pour l'équipe, cette période a été riche d'enseignements. Il a fallu repenser l'organisation, tester de nouvelles façons de fonctionner, s'adapter et parfois se remettre en question. Certaines habitudes ont évolué afin que chacun trouve sa place et que les enfants continuent à être accueillis dans les meilleures conditions possibles. Même si ces ajustements ont parfois représenté un défi, ils ont surtout été l'occasion de **faire grandir le projet collectif et de renforcer la cohésion de l'équipe.**



Des espaces qui profitent à tous

Les nouveaux locaux offrent aujourd'hui **davantage d'espace**, tant pour les enfants que pour les adultes qui les accompagnent.

Les familles se montrent particulièrement satisfaites de ce nouvel **environnement, plus confortable et plus fonctionnel.** Ces espaces nous ont également permis de développer un aspect essentiel de notre projet : **l'accompagnement à la parentalité.**

Nous accordons désormais une place encore plus importante aux parents au sein de la vie de la crèche, à travers des temps d'échanges, des rencontres et des **moments de partage qui renforcent le lien de confiance entre les familles et les professionnelles.**

Un lieu de vie avant tout

Après une année d'installation, le bilan est très positif. Ces nouveaux locaux sont devenus bien plus qu'un simple bâtiment : ils constituent un véritable lieu de vie, où enfants, familles et professionnelles construisent ensemble un quotidien empreint de bienveillance, de découvertes et d'épanouissement. »



> À quoi ressemble une journée à la crèche ?

Afin de mieux répondre aux besoins de l'enfant, **3 groupes** sont constitués :

Le groupe « **bébés** » (de 2 mois à 12-14 mois)



n'a pas de programme précis. Les professionnelles s'adaptent individuellement au rythme de l'enfant, de ses besoins en sommeil, en alimentation, en éveil...

Les enfants de 14 mois à 2 ans forment le groupe des « **moyens** ».



Ce groupe bénéficie les trois premiers mois d'un accompagnement individuel pour évoluer en douceur vers le rythme des plus âgés.

Le dernier groupe concerne les **plus grands** qui fréquentent la crèche jusqu'à 3 ans et demi.



Les professionnelles suggèrent des activités en tenant compte de l'attente des enfants, du contexte et de leurs envies personnelles pour compléter le « jeu libre ».

• **7h30 - 9h** : le temps de l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents.

• **9h15 - 10h15** : propositions d'activités

• **10h30** : l'heure de prendre l'air. Tous les jours, quel que soit le temps, les enfants sortent jouer dans le jardin. Le temps passé en extérieur est précieux. Il y a moins de règles qu'à l'intérieur. Ils peuvent bouger davantage et s'exprimer plus librement.

• **À partir de 11h** : l'heure des repas, servis de façon décalée. Dès 11h pour les tout-petits, sur demande. À partir de 11h15 pour les « moyens » et 11h30 pour les « grands ». La mise à disposition d'un self-service les aide à développer leur autonomie.

• **12h45 - 14h45** : Le temps de la sieste

• **15h30** : l'heure du goûter. Le goûter s'organise.

• **16h30 - 18h30** : les premiers départs. Des activités sont proposées aux enfants jusqu'à leur départ.



Quelles sont les principales qualités d'une professionnelle de la petite enfance ?

C'est avant tout un métier porteur de sens dans lequel l'enfant est au cœur de nos préoccupations en tant qu'individu en devenir.

La patience est un atout indispensable dans le cadre de ce métier qui demande aussi de grandes qualités d'écoute et d'observation.

La créativité et le dynamisme sont de vrais plus pour concevoir des activités stimulantes adaptées à chaque enfant.

Les enfants en situation de handicap peuvent-ils être accueillis ?

Oui, cela fait partie de nos missions. Le temps d'accueil sera aménagé selon le handicap de l'enfant. Pour l'accompagner la crèche travaille en collaboration avec les institutions dédiées. Cela a été le cas, par le passé, avec le Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (SESSAD).

La relation avec le(s) parent(s) ?

La nouvelle structure facilite l'accueil du parent qui est plus présent. Pendant la période de familiarisation, le parent est invité à participer à l'accueil de l'enfant sur 3 sessions de 2h ; ce temps d'immersion permet de créer un lien de confiance. 1 fois tous les 2 mois, il est proposé un atelier enfant/parent/professionnelle. Des cafés-parents vont voir le jour sur l'année 2026-2027.

Êtes-vous formées aux gestes « Premiers secours » ?

Oui la formation aux gestes des premiers secours adaptés aux enfants et aux bébés est une obligation. Elle est indispensable dans le cadre de notre métier. Nous avons également un médecin référent.

> Zoom sur Claire, directrice

Pourquoi le milieu de la petite enfance ?

À la sortie du baccalauréat, une chose était évidente pour moi :

je voulais exercer un métier tourné vers **l'accompagnement de l'autre**. Au cours de mes études, j'ai eu l'occasion de découvrir deux périodes de la vie très différentes : la petite enfance et le grand âge. Et après plusieurs stages, j'ai choisi de m'orienter vers la petite enfance.

J'ai rapidement pris conscience que **les premières années de vie sont essentielles**. C'est une période où l'enfant construit les bases de son développement, de sa confiance et de ses futures relations. Je trouve particulièrement enrichissant de pouvoir **contribuer à mon niveau, à lui offrir un environnement sécurisant, bienveillant et stimulant**.

Ce qui me plaît aussi dans ce métier, c'est qu'il ne s'agit pas seulement d'accompagner les enfants.

Nous sommes également présents pour leurs parents, qui traversent eux aussi une étape importante de leur vie. **Créer une relation de confiance avec les familles** fait pleinement partie de notre mission.

Et enfin ce que j'apprécie particulièrement, c'est qu'aucune journée ne se ressemble. Il faut être à l'écoute, savoir s'adapter, travailler en équipe et réfléchir en permanence à la meilleure façon d'accompagner les enfants.

C'est un métier très humain, qui demande autant de compétences relationnelles que professionnelles.

Aujourd'hui, mon poste de responsable :

En devenant responsable de crèche, je n'ai pas quitté ce qui m'animait au départ : accompagner les autres. Aujourd'hui, j'accompagne toujours les enfants et leurs familles, mais je soutiens et guide aussi mon équipe. **Je porte un projet pédagogique, fais évoluer les pratiques et veille à ce que chacun trouve sa place.** Quand une équipe travaille sereinement, cela se ressent directement auprès des enfants et des familles.



Pour joindre la crèche :

L'île aux Doudous

📍 7 rue Amélie de la Robrie

44310 Saint-Colomban

☎ 02 52 60 06 46

✉ ma-ileauxdoudous-pdl@vyv3.fr



> Évolution de l'offre de transport Aléop

La Région des Pays de la Loire déploie progressivement son plan de transport routier, avec pour ambition d'offrir à l'ensemble des Ligériens, quel que soit leur lieu de résidence, une desserte en transport collectif adaptée à leurs besoins de déplacements.

Ce réseau Aléop s'articule autour de plusieurs niveaux de service complémentaires : lignes express, lignes régulières et transport à la demande.

La Région est attentive à la fréquentation de l'ensemble des cars Aléop existants, dans un souci d'efficacité et de bonne utilisation des deniers publics. À ce titre, les cars présentant une fréquentation insuffisante font l'objet d'un réexamen approfondi.

En conséquence, les changements suivants seront mis en œuvre sur Saint-Colomban à partir du 31 août 2026 :

- Certains horaires de la 312 sont adaptés afin de correspondre aux horaires du nouveau lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.
- Ligne 313 : cette ligne est renommée E313 afin de confirmer son caractère express.
- Du lundi au vendredi, un aller-retour est supprimé : le départ de 20h13 depuis Corcoué-sur-Logne et le départ de 21h00 depuis les Bourdonnières. Le départ de 19h30 depuis les Bourdonnières ne circulera plus en vacances scolaires.



> Vivre en harmonie



Le bruit, tous responsables, tous concernés

Les nuisances sonores représentent un enjeu majeur pour la qualité de vie et la tranquillité. La gestion des pollutions acoustiques repose sur le respect mutuel et le civisme.

Une cohabitation paisible et respectueuse, un environnement sonore agréable contribuent non seulement au bien-être des individus, mais aussi à la cohésion sociale.

Si vous prévoyez une fête ou des travaux, informez vos voisins à l'avance. **Un simple message dans le groupe du lotissement ou dans les boîtes aux lettres peut éviter des tensions et favoriser un climat de confiance.**

Un cadre législatif



Réglementation en vigueur concernant les nuisances sonores

Un arrêté préfectoral pris en date du 26 juin 2026 régit les bruits de voisinage en Loire-Atlantique.

L'article 2 précise notamment « **qu'aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité** ».

L'arrêté est consultable sur le site de la Préfecture et sur celui de la commune : rubrique MON QUOTIDIEN / Tranquillité publique / Le bruit. Vous y trouverez l'ensemble des articles relatifs aux dispositions générales, à l'espace public, aux activités de loisir et sportives, aux activités professionnelles, aux activités agricoles, aux bruits de chantier, aux activités à caractère privé et aux dispositions particulières.

> La parole aux élus majoritaires

TRIBUNE 1 : VIDÉOPROTECTION

Trois nouvelles caméras ont ou vont être installées dans les prochaines semaines, une a été installée rue de Montbert, deux autres prises en charge par l'aménageur aux entrées rue du Général de Gaulle et l'année prochaine rue de la Vendée des NOES FEUVES. Certains Maires y sont hostiles pour des raisons de préservation de la vie privée. **Dans le respect des règles de la CNIL et du Code de la sécurité intérieure, les images captées par nos caméras ne font l'objet d'un examen ou d'une transmission qu'en stricte conformité avec le cadre légal : elles ne sont exploitées qu'en cas d'incident et sur réquisition des autorités judiciaires ou de police.** Il y a une dizaine d'années, la tentative d'enlèvement d'une adolescente à St Philbert de Grand Lieu avait été le déclencheur de cet investissement. En ce début juin, une tentative d'enlèvement signalée par le Procureur a eu lieu sur notre commune. Les images ont permis son identification et sont remises au Procureur. Si aucune caméra n'était implantée sur notre commune, cet individu aurait peut-être recommencé avec des conséquences beaucoup plus sombres... À vrai dire, au vu des faits, je me moque de la préservation de la vie privée sur le domaine public de la commune, car la vie d'un enfant est plus importante que tout le reste. Sur le domaine public, on doit respecter la loi, et si un contrevenant se fait verbaliser ou sanctionner, et bien tant mieux. La sécurité n'est ni une idéologie ni un slogan. C'est une responsabilité. Et en tant qu'élus, je préfère être critiqué pour avoir installé des caméras qui permettent de protéger la population que devoir expliquer à une famille qu'aucun moyen n'avait été mis en œuvre pour retrouver l'auteur d'un acte grave. La sécurité de nos habitants, et plus encore celle de nos enfants, restera toujours une priorité absolue. Sur ce sujet, je n'ai aucun état d'âme.

TRIBUNE 2 : DÉMOCRATIE

« La démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. » — Abraham Lincoln.

Les élections municipales ont été un moment de vérité. J'avais entendu que la modification du PLU concernant la sablière Heidelberg devait attendre le verdict des urnes. Ce verdict est désormais connu. Avec une majorité proche de 80 %, le choix des électeurs mérite d'être respecté.

Pourtant, un nouveau recours a été engagé contre l'État, le PETR et la commune. Chacun est libre d'utiliser les voies de droit. Mais à force de rechercher la faille juridique ou l'erreur de procédure, on peut donner le sentiment de refuser le résultat exprimé par les citoyens.

Dans une démocratie, le juge garantit le respect du droit, mais il ne remplace pas le peuple. La souveraineté appartient aux électeurs.

Respecter la démocratie, c'est aussi accepter les règles communes et les résultats des élections, même lorsqu'ils ne correspondent pas à ses convictions.

> La parole aux élus minoritaires

En ce début de mandat, nous avons pleinement trouvé notre place au sein du conseil municipal. Fidèles à la confiance qui nous a été accordée, nous exerçons notre mandat avec sérieux, engagement et esprit de responsabilité pour porter les attentes des Colombanais-es et contribuer, de manière constructive, aux débats et aux décisions qui concernent notre commune.

En commission comme en séance, nous privilégions le dialogue avec la majorité, en formulant des propositions, en questionnant les projets lorsqu'ils le nécessitent et en veillant à défendre l'intérêt général. Les échanges sont respectueux, constructifs et permettent de travailler ensemble au service des Colombanais-es.

Lors de l'élaboration du règlement intérieur du conseil municipal, nous avons notamment proposé la captation et la diffusion des séances, afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Cette demande répond à une conviction simple : une démocratie locale vivante repose sur une information accessible, transparente et ouverte à toutes et tous.

En cette rentrée scolaire, nous adressons nos meilleurs vœux à tous les élèves de la commune, à leurs familles, ainsi qu'à l'agent qui rejoint l'école Jacques Prévert et à l'ensemble de la communauté éducative – enseignant-es, personnels communaux et équipes d'encadrement – qui accompagnent nos enfants au quotidien avec engagement et bienveillance.

Jihed PHILIPPON & David LEBRETON

24 AVRIL 2026

Atelier d'initiation à la pêche au coup à l'étang des Mauves encadré par Guillaume, animateur à la Fédération Départementale de Pêche, avec la participation des pêcheurs de la Sirène de Logne et Boulogne.



12 ET 13 JUIN 2026

Festival Mégascène



19 JUIN 2026

Fête de la musique et feu d'artifice organisée par l'AJC et la municipalité



26 JUIN 2026

**Ouverture officielle de la passerelle du Pay Milon en présence des élus limouzins.
Ce nouvel aménagement relie désormais nos deux communes.**



26 JUIN 2026

Inauguration des façades de la mairie, rinnovées en pierre de tuffeau et crépi par Laurent BOIREAU.



26 JUIN 2026

**Hommage et remerciements
aux anciens élus.**





19 & 20
SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE EN

✧ PAYS DE RETZ ✧

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE - 10H À 12H30

ÉGLISE & CLOCHER - FORGE
PHOTOS & FILMS ANCIENS À LA BIBLIOTHÈQUE

